

5°00'

4°30'

4°00'

N
A
L
O
H

PARAMA
(Negres)
MARONI

UNKAS
(Negres)

TAPANAHONY

AOUA
(Negres)

Mt's
Francaises

Mt's
Cottica

TERRITOIRE

DE



Tacouba

Jacqueline
Paulette
Huguette

Ghislaine

Decou-Decou

Mt's
Francaises

Mt's
Cottica

Mt's 3 Roros

Mana

Melices

Mana

St G^d Coumarou

DE

Sinnanary

Dagobert

St. Domica

Carte de la reconnaissance
de la Guyane française /
Service géographique de
l'Inini

Service géographique de l'Inini (Cayenne). Cartographe. Carte de la reconnaissance de la Guyane française / Service géographique de l'Inini. 1946.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

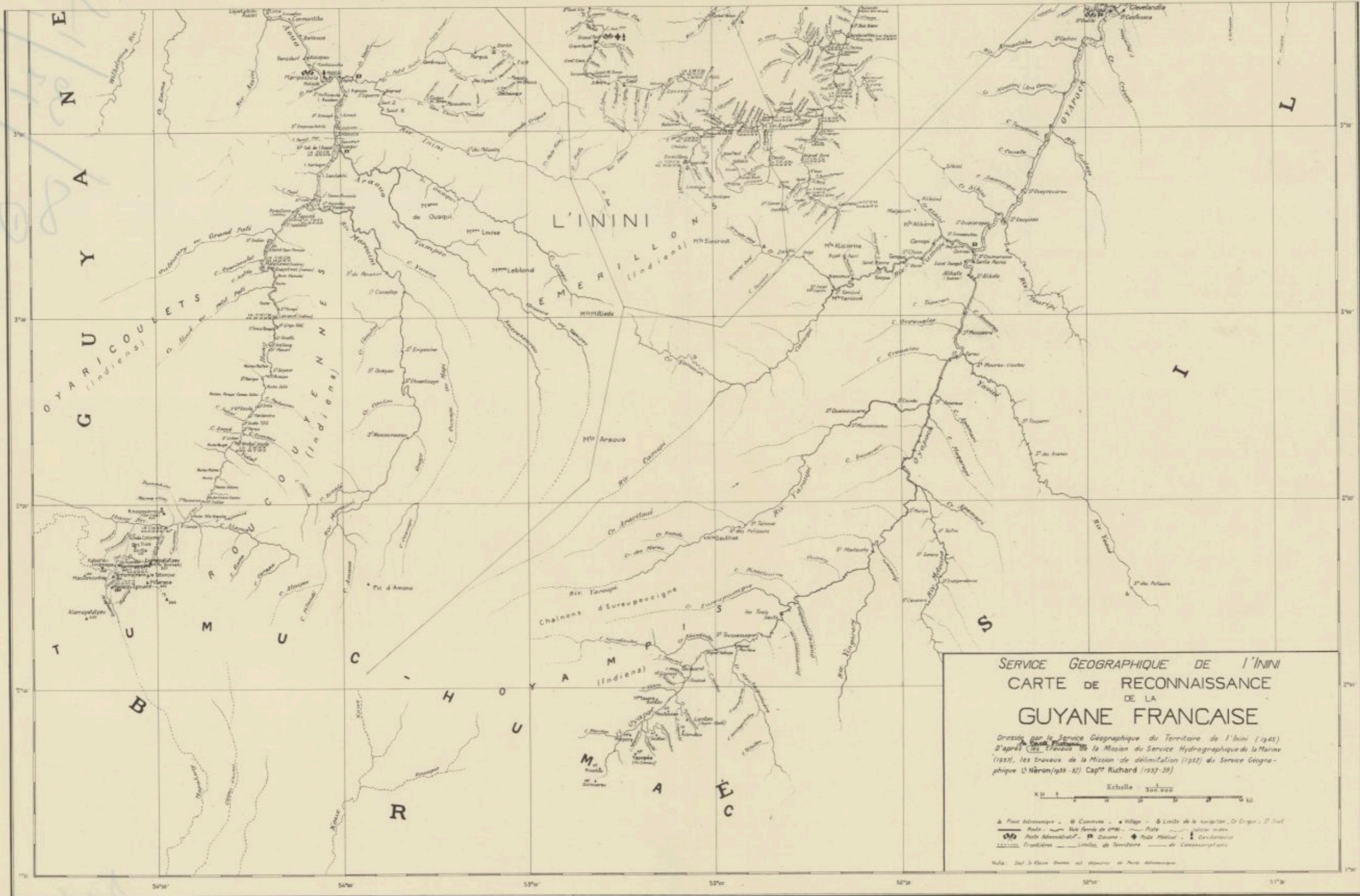
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

CARTE DE LA GUYANE FRANÇAISE

FLE N° 1



Travaux de l'Observatoire 1848



SERVICE GEOGRAPHIQUE DE L'ININI
 CARTE DE RECONNAISSANCE
 DE LA
 GUYANE FRANCAISE

Dressée par le Service Géographique du Territoire de l'Inini (1945)
 D'après les travaux de la Mission du Service Hydrographique de la Marine
 (1937), les travaux de la Mission de délimitation (1937) du Service Géogra-
 phique L'Héron (1935-37) Cap^{te} Richard (1937-39)

Echelle 1:300.000

- Poste Administratif - □ Commune - * Village - ⊕ Limite de la navigation, Or Grège - ⊕ Font
- Route — — — — — Voie ferrée de C.F.M. — — — — — Route — — — — — Limite de l'Etat
- — — — — Poste Administratif - □ Douane - * Poste Militaire - ⊕ Extermination
- Frontières - - - - - Limite de Territoire - - - - - de Délimitation

Nota: Sol à fleur d'eau est représenté en Point Administratif.

1/100.000 - H. Bouché - Chef de Bureau - Chef de la 3^e Section - 1945
 Reproduit et imprimé par l'Institut Géographique National en 1945

54°30'

54°00'

53°30'

53°00' Ouest d

6°00

5°30'

5°00

O
C
É
A
N

G
L
I
N
D
I
E
N
S
I
N
N
M
A
R
Y

D
A
M
A
N
I
S

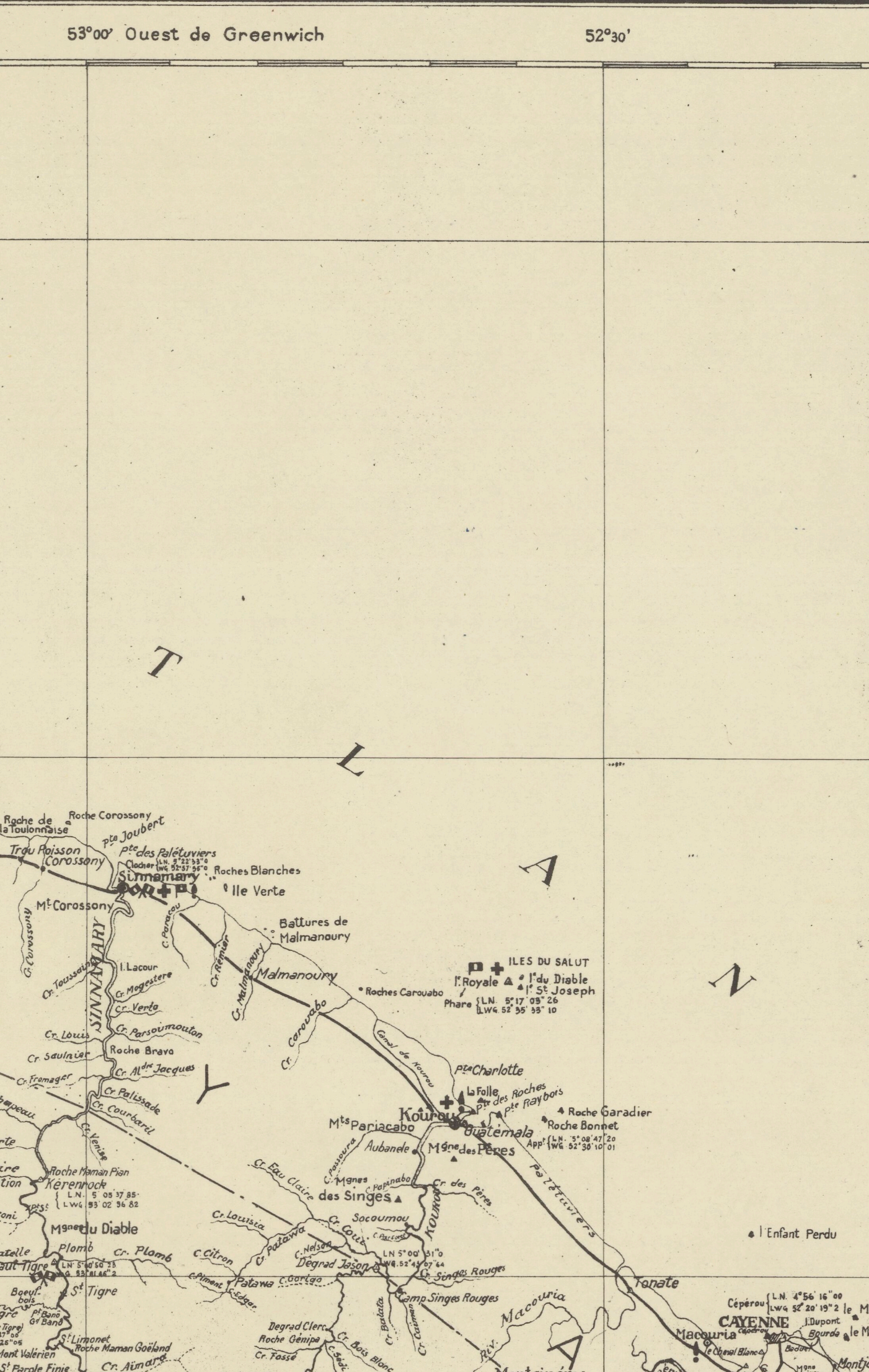
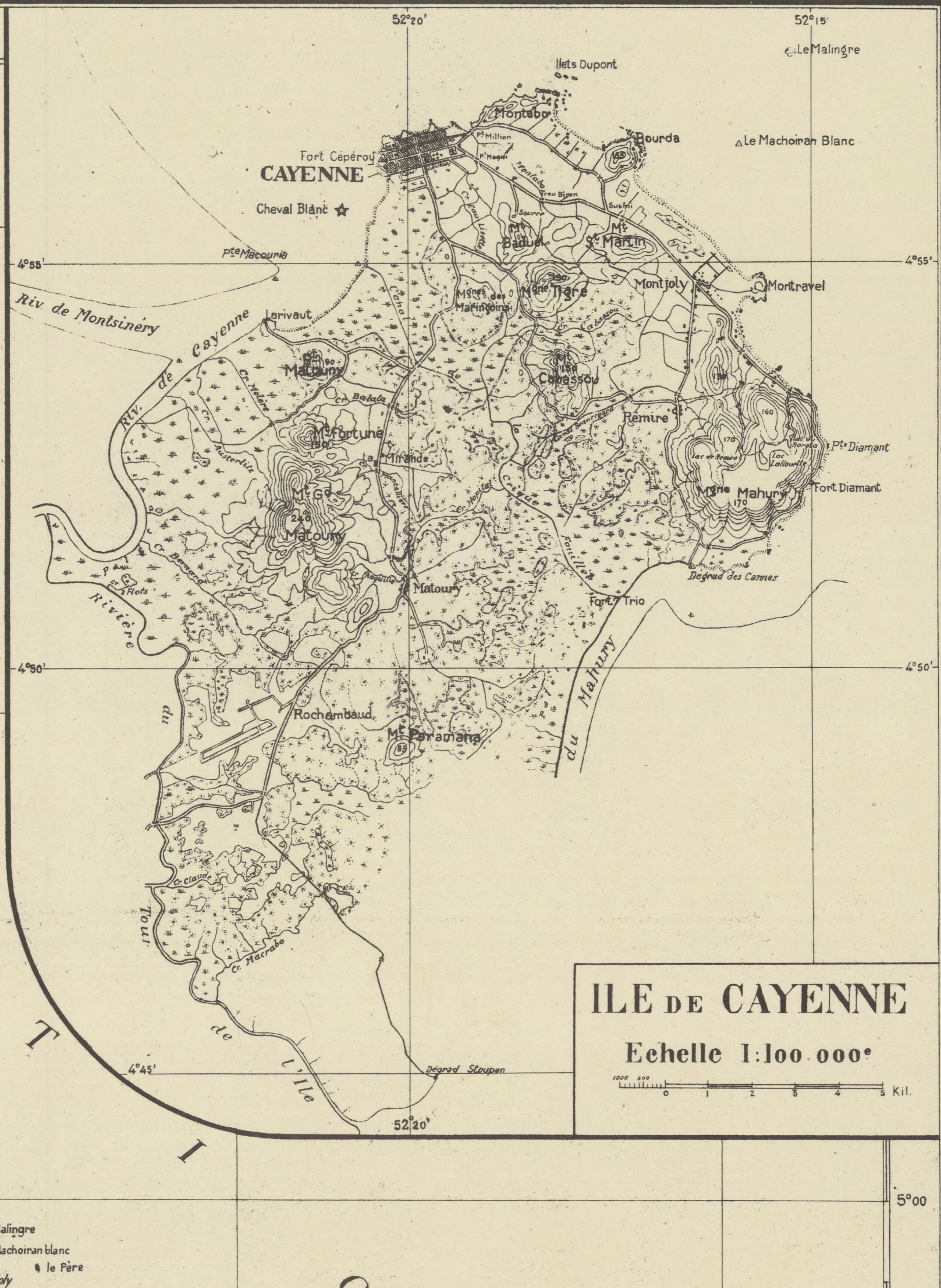


53°00' Ouest de Greenwich

52°30'

52°20'

52°15'



ILE DE CAYENNE
 Echelle 1:100.000°
 0 1 2 3 4 5 Kil.

T

L

A

N

T

I

O

5°00'

